

NOTE SUR LES FAMILLES *KROU*, *MANDÉ* ET *AGNI-ACHANTI*
(AFRIQUE OCCIDENTALE),

AU SUJET DE QUELQUES PHOTOGRAPHIES ETHNOGRAPHIQUES
PRISES AU LIBERIA ET À LA CÔTE D'IVOIRE,

PAR M. DELAFOSSE, ADMINISTRATEUR ADJOINT DES COLONIES.

1° *Krou*. — Les Krou habitent le long de la Côte occidentale d'Afrique, depuis Monrovia environ jusqu'au rio de Fresco; à l'intérieur, ils s'étendent jusqu'à une ligne variant entre le 6° et le 7° degré de latitude Nord. Ce nom de *Krou* ou *Kroomen* (hommes de Krou), qu'on leur donne également, est une déformation orthographique du mot anglais *crewmen* (hommes d'équipe), qui leur a été donné, et principalement à celles de leurs tribus qui habitent la région de Sinoe, à cause du grand nombre d'entre eux qui s'engagent comme hommes d'équipe à bord des paquebots ou navires, depuis plusieurs siècles. Eux-mêmes ne se connaissent pas de nom de race ou de famille. Dans la pratique, on réserve généralement le nom de *Krou* ou *Kroomen* à la tribu qui habite la région de Sinoe, sur la côte libérienne.

Les Krou du Sassandra et ceux du Cavally nous sont un peu connus, grâce aux explorations des administrateurs Pobéguin, Hostains et Chomann. Mais ceux du Libéria sont à peu près inconnus, car, si tout le monde en a rencontré à la côte ou sur les navires, personne, sauf le Hollandais Bütikofer, n'a encore pénétré dans leur pays. Ils semblent assez réfractaires à l'intrusion des Européens parmi eux et préfèrent aller aux Blancs que de laisser les Blancs venir à eux.

Ils sont en général trapus, forts et bien charpentés, d'une teinte allant du rouge clair au brun foncé; en général, leur couleur est de plus en plus claire à mesure qu'on s'avance vers l'Est. Plusieurs de leurs tribus, en particulier celles de la région de Sinoe et de la rive droite du bas Cavally, ont comme marque ethnique une large raie noire verticale allant de la naissance des cheveux à la racine du nez et partageant le front en deux. Les traditions locales disent que cette marque fut adoptée au temps où les blancs faisaient la traite des esclaves, afin que les Krou, qui fournissaient des esclaves aux négriers mais qui n'ont jamais été emmenés eux-mêmes en esclavage, pussent se reconnaître les uns les autres et se distinguer des tribus voisines.

Les habitations de Krou sont en général rectangulaires le long de la côte et circulaires dans quelques tribus de l'intérieur. Chez les Krou de Bassa et de Sinoe, les murs sont faits à l'aide de nattes fixées sur un clayonnage en nervures de Palmier; les toits sont à quatre pans.

2° *Mandé*. — La famille mandé ou mandingue est l'une des familles

nègres les plus intéressantes de l'Afrique occidentale et peut-être la plus nombreuse. Les trois tribus les plus importantes de cette famille sont : les Malinké, les Bamana (ou Bambara du Haut-Sénégal et du Haut-Niger) et les Dyoula (de la région de Kong et du Djimini).

Les Mandé proprement dits sont représentés au Libéria par deux tribus : les *Vaï* et les *Manianka*.

Les *Vaï* habitent le long de la côte, entre la rivière de Half-Cape-Mount et la rivière Soulimah : ils sont, par conséquent, à cheval sur la frontière anglo-libérienne. Ils ne s'étendent pas très loin à l'intérieur.

Ils sont surtout remarquables par ce fait, qu'ils constituent le seul peuple nègre connu ayant une écriture propre et écrivant sa langue : l'alphabet *vaï*, d'invention exclusivement indigène, est un alphabet syllabique et comprend plus de 220 caractères. Il est d'un usage général parmi toute la population.

Les *Vaï* ont adopté presque tous le costume généralement en usage parmi les Musulmans noirs de l'Afrique occidentale.

Leurs cases sont de deux sortes : les unes, circulaires, avec toits coniques, servent à l'habitation : les autres, rectangulaires, avec toits à deux pans, servent, durant la journée, de salles de repos et de cuisines.

Les *Manianka*, qui habitent au nord des *Vaï*, forment une seule et même tribu avec les gens du Konian ou Konianka (région de Beyla, Guinée française).

Ils présentent d'une façon très nette le trait caractéristique commun à tous les Mandé et qui consiste dans la saillie prononcée des pommettes. Ils n'ont, pas plus que les *Vaï*, aucune marque ethnique.

La famille mandé est représentée à la Côte d'Ivoire par les *Dyouta*, qui sont répandus dans le pays de Kong, le Djimini et les régions avoisinantes, au milieu d'autocltones appartenant à des familles diverses et notamment à celle des Sénoufo.

C'est à tort qu'on donne parfois le nom de Bambara aux *Dyouta*, les confondant ainsi avec les Bamana ou Bambara du Haut-Sénégal, dont ils sont d'ailleurs très voisins au point de vue ethnique : les Bamana sont tatoués de trois raies verticales sur chaque joue, tandis que les *Dyouta* de race pure n'ont aucun tatouage. Quant aux enfants issus des unions des *Dyouta* avec les Sénoufo, ils sont marqués comme les Sénoufo de trois raies partant de la commissure des lèvres et remontant jusqu'aux tempes en s'écartant en éventail. Les *Dyouta* de race impure, ainsi tatoués, sont appelés *Sorougni*. Quant à l'appellation de *Bambara*, elle est donnée par les *Dyouta* aux Sénoufo, c'est-à-dire à des gens qui ne sont pas de race mandé.

Les *Dyouta* ont assez souvent de la barbe, mais elle ne leur vient en général qu'à un âge assez avancé. Les hommes ont adopté le costume musulman, tel qu'on le rencontre dans presque toute la Boucle du Niger. Les

femmes portent en général une sorte de châle noir posé sur la tête et recouvrant toute la partie postérieure du corps. Elles portent en général les cheveux nattés en trois tresses, l'une retombant sur le front, les autres au-dessus de chaque oreille.

Les cases des Dyoula sont en général rectangulaires : les murs sont faits de petites briques posées encore molles et maintenues par une charpente en bois.

3° *Agni-Achanti*. — La famille Agni-Achanti occupe un territoire très étendu comprenant, d'une façon générale, toute la Côte d'Or anglaise et la moitié orientale de la Côte d'Ivoire française.

A la Côte d'Ivoire, elle est représentée par deux tribus principales : les *Apolloniens* et les *Agni*.

Les *Apolloniens* ont été nommés ainsi par les navigateurs à cause de l'harmonie de leurs formes et de leur belle prestance ; leur nom véritable est *Zéna*.

Leur pays propre est situé sur la côte, en pays anglais, entre la lagune d'Assinie et la rivière Ankobra. Mais, commerçants par excellence, ils se répandent dans tous les centres de la Côte d'Ivoire où il y a de l'argent à gagner, et on en rencontre jusque dans le Djimini.

Ils sont en général bien bâtis et bien faits, mais ont souvent, les hommes au moins, une figure ingrate. Leurs femmes sont renommées pour leur beauté.

Les *Agni*, bien plus nombreux que les Apolloniens, peuplent la région d'Assinie, l'Indénié, l'Assikasso, le Moronou, le Baoulé, l'Anno et le Dyamala.

En général, ils se font remarquer par une disproportion assez marquée entre la partie supérieure et la partie inférieure du corps, les jambes étant presque toujours courtes par rapport au buste et aux bras. Ils n'ont aucune marque ethnique.

Dans la forêt, ils ont des cases rectangulaires aux murs faits de nervures de Palmier reconvertes ou non de terre et aux toits faits de palmes ou de larges feuilles rondes : on rencontre aussi de vastes maisons circulaires avec cour intérieure.

En pays découvert, ils ont en général des cases oblongues aux murs faits de bois et de terre et aux toitures faites d'herbes sèches, et aussi des maisons circulaires à cour intérieure. Dans le Sud, l'habitation de chaque famille se compose de plusieurs cases donnant sur une cour commune, et ce groupement est entouré d'une palissade : dans le Nord, la palissade disparaît le plus souvent et les cases sont isolées.

A côté de chaque groupe de cases, se trouvent de petits greniers en terre, affectant plus ou moins la forme d'une urne cylindrique ou cylindro-conique, isolés du sol par des pierres espacées et coiffés d'un chapeau de paille

conique : ils servent à enfermer les ignames, le riz ou le mil; on enlève le chapeau pour prendre ou déposer des provisions. Quelquefois ce chapeau est remplacé par quelques palmes de *Borassus* simplement posées sur l'ouverture supérieure.

Les Agni se vêtent de tissus généralement faits et teints par eux; les hommes faits portent une vaste pièce d'étoffe dont ils se drapent comme d'une toge; les femmes portent un pagne ceint autour des reins, le buste restant découvert.

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LA GROTTÉ DE KAKIMBON
(GUINÉE FRANÇAISE),

PAR M. E.-T. HAMY.

Je reviens aujourd'hui à ce curieux gisement dont j'ai déjà entretenu notre réunion l'an dernier, afin de rectifier une ou deux erreurs de détail et d'ajouter quelques renseignements importants à ceux qui figurent aux pages 337-339 de notre *Bulletin* de 1899.

Je suis mieux renseigné, en effet, sur la topographie de la grotte ouverte entre Kaporo et Kouakry, à 10 kilomètres du Kakimbon, au nord-est de l'île où s'élève la capitale de la colonie, et à 500 mètres seulement de la mer. La cavité d'où provenaient les pièces de M. Paroisse, que je vous présentais l'an dernier et celles que je vous montre aujourd'hui, mesure 4 mètres de profondeur sur 10 mètres de largeur, et une énorme roche de magnétite, atteignant à son sommet une dizaine de mètres de haut, la surmonte et la protège. Devant la cavité passe un étroit sentier qui conduit de Kipé à Rotoma, en franchissant à gué un peu plus loin la rivière de Kakimbon.

Ce cours d'eau contourne par derrière le grand rocher et vient se précipiter, au Sud de la caverne, par une chute de plusieurs mètres, dans un petit lac de forme ovale, qui baigne le pied de la falaise où s'ouvre notre grotte. Ce lac, dont le niveau moyen est à 5 mètres au-dessous de l'entrée de la cavité, est en communication constante avec la mer, qui en est séparée par un étroit espace couvert de Palétuviers, et monte à chaque marée d'une manière très sensible.

On voit que la situation était particulièrement attrayante pour des Sauvages. Sous un abri bien sec et suffisamment étendu (40 mètres carrés), adossé à une roche inaccessible, dont les abords latéraux étaient fort aisés à défendre, ils pouvaient en sécurité utiliser les ressources abondantes que le lac et la côte mettaient à leur disposition. L'eau du Kakimbon, en amont de la chute, à quelques pas de la grotte, est limpide et saine; le petit lac est très poissonneux et les Palétuviers sont chargés d'huîtres excellentes. Enfin les matériaux pour la fabrication des instruments usuels gisent à peu de distance.